

Compte rendu de réunion n°1 du 23 Octobre à 10h00

Ordre du jour :

- **Installation du Comité de Direction**
- **Présentation du Pôle Touristique**
- **Activités d'A Casa di u Turismu di u Nebbiu**
 - **Organisation**
 - **Planification des actions**
- **Création de la Régie de vente**
- **Nomination du régisseur**
- **Questions diverses**

Etaient présents : Mr BALBINOT Olivier ; Mr BATTAGLIA Jean-Baptiste ; Mr CASALE Philippe ; Mr COSTA Thierry ; Mme JUILLARD Pauline ; Mr FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude ; Mr IENCO Michel ; Mme JEANNE Jeanne ; Mme LECCIA TEJERO Carole ; Mr MAROSELLI Dominique ; Mr NOVELLA Pierre ; Mr PINELLI Charles ; Mr TOMASI François ; Mr TOMI Christian ; Mme VOLELLI Ginette

Etaient absents représentés : Mr BAZZICONI Roger (représenté par Mr BAZZICONI Anthony) ; Mr LINALE Jacques (représenté par Mme GALETTI Régine) ; Mr VINCENTI Antoine (représenté par Mr LECCIA Jean-Marie)

Le Président ouvre la séance en remerciant tous les membres du Comité Directeur d'être présents.

Pour débiter la réunion, Mr LECCIA met en corrélation l'utilité de l'office avec les besoins économiques de notre territoire. En effet, ces derniers ont fait l'objet d'un processus de réflexion au sein du Conseil Communautaire du Nebbiu qui a d'ailleurs voté un plan de développement qui fera office de « feuille de route ». Celui-ci comporte des rubriques qui correspondent à des secteurs d'activité ayant besoin d'un outil qui permettrait leur développement. Dans la rubrique « Tourisme », le choix s'est porté sur la création d'un Office Intercommunal de Tourisme.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président tient à poser les bases contractuelles en matière d'Office du Tourisme. Notamment en rapportant les propos de l'ATC qui nous ont informés que les offices intercommunaux tendent à se généraliser car les « communaux » vont à terme disparaître. A Casa di u Turismu di u Nebbiu intégrera le « Pôle Touristique » du Grand Bastia, qui serait composé des territoires de la CAB, de Borgu – Marana, Cap Corse, Nebbiu, Conca Oru. Ce dernier aura un rôle prépondérant dans toutes les actions structurantes et permettra de mutualiser afin de promouvoir largement la politique touristique territoriale (site, produits et services touristiques).

Martin Vadella Saez explique que le projet de création du pôle touristique devrait aboutir en janvier 2015. La problématique de ce jour tient dans le fait qu'il faut vraiment que le tourisme soit un pôle de développement fort en corrélation avec les besoins des socioprofessionnels et ce pour commencer à proposer des projets sur la communication, la valorisation du patrimoine et du territoire. Cette démarche est cohérente avec notre but : donner un nouveau sens au tourisme dans le Nebbiu par une offre de qualité et toute l'année.

Le Président explique que l'office est un établissement public à caractère industriel (EPCI) qui est donc soumis à toutes les règles de fonctionnement et de contrôle des établissements publics fonctionnant au travers de financements de l'Agence de Tourisme de la Corse (ATC). L'installation de l'office va de pair avec l'instauration de la taxe de séjour qui fera partie des outils de financement.

INSTALLATION DU COMITE DIRECTEUR

Le Conseil Communautaire a affirmé par la composition de ce comité directeur son désir que chaque Commune du Nebbiu y soit représentée et d'y inclure les représentants du monde du tourisme, du patrimoine, de la culture qui apporteront efficacement leur contribution, leur expertise. Le Pdt rappelle sa composition :

- le Président de la CC Nebbiu, président de droit
- 13 sièges pour les élus communautaires (Pdt inclus)
- 10 sièges pour les associations ou organisations professionnelles locales intéressées au tourisme répartis comme :
 - Madame Françoise VESPERINI, représentant le pôle touristique du Grand Bastia
 - Monsieur Michel IENCO, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - Monsieur Pierre NOVELLA, représentant de la Chambre d'Agriculture de Haute Corse,
 - Madame LECCIA TEJERO et Monsieur Thierry COSTA, représentants des hôteliers non saisonniers du territoire
 - Monsieur Olivier BALBINOT, représentant des hébergements particuliers non saisonniers inscrits aux labels organisés (Gîte de France, Abritel,...)
 - Madame Pauline JULLIARD et Monsieur Roger BAZZICONI, représentants des restaurateurs non saisonniers du territoire
 - Monsieur François TOMASI, représentant des acteurs professionnels de pleine nature
 - Monsieur Charles PINELLI, représentant des acteurs du patrimoine et de la culture

Le Comité Directeur de l'Office Intercommunal du Tourisme du Nebbiu – Casa di u Turismu di u Nebbiu est définitivement installé

Les membres administratifs référents pour l'Office et présents eux aussi :

- Mr VADELLA SAEZ Martin en charge du développement à la Communauté de Communes du Nebbiu ;
- Mr SALICETI Patrick responsable de la culture et du patrimoine ;
- Mme CAPPONI Alicia secrétaire.

PRESIDENCE / VICE PRESIDENCE

Selon les textes de lois le Président de la Communauté des Communes du Nebbiu est désigné de droit Président du Comité Directeur, Mr LECCIA précise cependant qu'il faut élire 2 vices présidents.

Après avoir enregistré leurs candidatures en séance, sont désignés à l'unanimité comme vice-présidents : Mr BALBINOT Olivier et Mme JULLIARD Pauline.

ACTIVITES DE L'OFFICE

Le Président donne la parole au responsable de l'Office Mr Martin VADELLA SAEZ.

« Nous sommes devant une page blanche », tout ce qui sera fait avec une indépendance certaine nous donnera la possibilité de créer un tourisme par, pour le Nebbiu. Il faudra créer des produits pour rallonger la saison, travailler sur l'organisation pour faire que les personnes soient attirées dans notre région toute l'année. C'est une réelle volonté politique de ne pas se complaire au saisonnier pour aller encore plus loin, mais avant cela il faut organiser et consolider les structures existantes.

L'office intercommunal devra aussi accompagner les projets des socioprofessionnels et rendre les instances plus à l'écoute de leurs besoins avec l'interface du pôle touristique qui devrait être prêt au premier trimestre 2015.

Concernant l'organisation du travail du comité directeur, des groupes seront créés pour une meilleure gestion de chaque problème et de chaque thème. L'outil privilégié sera internet pour permettre aux membres du Comité Directeur de poursuivre leur activité sans être surchargés de réunions.

Pour l'implantation des locaux, il est pour le moment prévu d'avoir un premier local à l'entrée du Nebbiu au Col San Stefanu et un autre à l'ancienne maison cantonnière de Baccialu à Casta.

CREATION DE LA REGIE ET NOMINATION DU REGISSEUR

Ce point a été reporté à la prochaine réunion du comité directeur

QUESTIONS DIVERSES :

- Taxe de séjour : Martin VADELLA SAEZ explique que pour la mettre en oeuvre et donner des premières estimations, notre base de calcul s'est calquée sur celle appliquée sur le Grand Bastia afin d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble du pôle touristique. Il a fallu rechercher sur internet toutes les locations qui étaient déclarées pour ensuite les répertorier et calculer par rapport aux indices et à la capacité d'accueil. Cette taxe n'est pas à négliger, elle sera un élément important du budget de l'office car il y a une réelle volonté qu'il ne soit pas simplement un point d'information mais une instance ouverte toute l'année et qui vendra des produits grâce à la création d'une régie.

De nombreux membres du Comité Directeur prirent la parole au sujet de la taxe de séjour et leurs soucis notamment avec la mise en place du forfait ou encore l'économie souterraine qui nuirait à leurs commerces en profitant du contexte sans payer la taxe.

Le Président leur explique qu'au sujet du forfait il semblait plus facile à mettre en place mais que les discussions sont ouvertes. De plus le travail et les implications de l'office intercommunal ne bénéficieront qu'aux personnes ou structures qui seront donc recensées dans nos fichiers, donc les hôteliers et loueurs privés redevables de la taxe de séjour. Nous encouragerons et accompagnerons les personnes qui souhaitent sortir de ce schéma d'économie souterraine et rentrer dans la dynamique de développement.

Le Président explique bien qu'il ne faut pas douter du potentiel du Nebbiu, il en a et il faut l'utiliser.

Il faut mener des actions pour faire du tourisme une activité qui mérite que l'on s'y intéresse et que tous soyons gagnants, pour que ce soit les professionnels qui tirent profit d'une action collective.

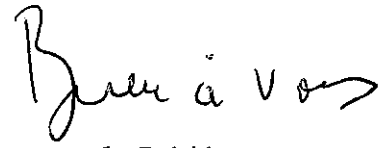
- Mr Charles PINELLI prend la parole pour expliquer l'importance pour les membres du Comité d'avoir le plan de développement rédigé par la Communauté des Communes du Nebbiu. Il précise que les actions faites hors saison plaisent énormément mais qu'il ne faut pas non plus négliger le tourisme de « corse à corse ». Redéfinir les attentes par rapport au territoire géographique, savoir organiser et gérer les événements, mais surtout savoir protéger le territoire. Le maillage du territoire doit avoir un sens, notamment en valorisant les sentiers historiques pour que les corses se réapproprient leur territoire, d'où l'importance de recenser avant de développer.

Martin VADELLA SAEZ lui répond que le schéma de développement sera envoyé à chacun avec le compte rendu.

Le Président explique qu'effectivement il faut donner un sens au territoire en valorisant les éléments historiques déjà présents en faisant une action économique intéressante en lui apportant une valeur ajoutée : valoriser le patrimoine archéologique qui pourrait être un produit touristique potentiel mais aussi travailler avec d'autres programmes comme le programme européen sur le patrimoine funéraire sur lequel s'est engagé la commune d'Oletta et qui peut se transposer sur l'ensemble du territoire. Il est évident qu'un certain nombre d'actions sécuritaires devront être mises en place comme gérer organiser les mouillages sur le rivage de la CC, gérer les flux, sécuriser les pages...

Le Président clôture la séance en proposant de faire une réunion pour parler essentiellement de la taxe de séjour mais aussi de refaire une assemblée du Comité Directeur en fin d'année. Il remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur présence.

Il lève la séance à 13h00



Le Président
Monsieur Jean Pierre LECCIA

